

Projet d'école 2014 - 2017

Année scolaire 2014 - 2015

Le projet triennal est élaboré en prenant en compte :

- Les enseignements de l'action conduite durant la mise en œuvre du projet 2011 – 2014.
- Les besoins de la cohorte des élèves.
- Les priorités nationales :
 1. Maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme,
 2. Maîtrise des mathématiques et de la culture scientifique.
- Les priorités académiques définies à partir des résultats de la population scolaire et arrêtées en conformité avec **les 4 axes de travail définis dans le projet académique 2014 – 2017 :**
 1. L'ambition pour chaque parcours ;
 2. Former un élève connecté et participatif ;
 3. L'éducation dans un monde ouvert ;
 4. Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie.
- Les axes privilégiés des Contrats d'Objectifs Scolaires (COS)¹ : établissements du premier et du second degré en « REP+² », ÉCLAIR ou en RRS³ qui prennent appui avec les axes de travail prioritaires du BEF⁴ où se situent les écoles maternelles et élémentaires et le collège de secteur.

Il précise, en termes d'analyses stratégiques, les objectifs pédagogiques à atteindre, pour permettre la validation des connaissances et des compétences du socle commun (et les certifications qui s'y rattachent). Ces objectifs ont pour finalité d'améliorer les résultats scolaires de tous les élèves et d'encourager la persévérance scolaire⁵ dès l'école primaire.

Désignation de l'établissement :	Caractéristique de l'établissement :
Circonscription : BEF : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante à votre BEF)	
1. BARENTIN ROUEN RIVE DROITE - 2. ELBEUF ROUEN RIVE GAUCHE – 3. LE HAVRE – 4. DIEPPE NEUCHÂTEL – 5. FECAMP LILLEBONNE YVETOT	
École (ou groupement d'écoles) :	RURAL : RPI/RPC <input type="checkbox"/>
	Éducation Prioritaire : URBAIN (hors EP) <input type="checkbox"/>
	RRS <input type="checkbox"/> ÉCLAIR <input type="checkbox"/> REP+ <input type="checkbox"/>
	PRE ⁶ <input type="checkbox"/> Zone violence ⁷ <input type="checkbox"/>
Adresse :	Collège de secteur :
Rappel des axes prioritaires du réseau pour les écoles en Education Prioritaire ⁸	
Commune :	Contrat d'Objectifs Scolaires (COS) 2011-2014 dans lequel est inscrite l'école :
	1.
	2.
	3.
Renseignements complémentaires : Tél. 02..... @ 076..... Site Web :.....	

Dispositif innovant : lequel ?	
« Accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans »	<input type="checkbox"/>
« Plus de maîtres que de classes »	<input type="checkbox"/>
Autres : exemples : CHAD, CHAM, ...Bilangues, ROLL, MACLÉ et tout autre dispositif innovant dans le cadre de l'article 34 ⁹ :	<input type="checkbox"/>

¹ COS : Contrats d'objectifs scolaires (pour les RRS, les ECLAIR et les REP plus confondus).

² Refonder l'éducation prioritaire – Extrait du dossier, p.6 « Pour concrétiser ces mesures, **des moyens nouveaux et importants seront affectés à l'éducation prioritaire, selon une logique de progressivité et de justice.** Ils conforteront l'ensemble des équipes des réseaux d'éducation prioritaire (REP) et permettront aux collèges et aux écoles qui rencontrent les plus importantes difficultés sociales de bénéficier de moyens renforcés (REP+). »

³ Cf. La circulaire n°2007-011 du 9.01.2007 parue au BO n°3 du 18 janvier 2007 – COS à 2014-2014 devront être réécrits en s'appuyant sur les 3 axes des 10 mesures clés de la Refondation de l'Éducation prioritaire (Cf. Dossier de présentation du 12 janvier 2014, pp.7-8 / 42).

⁴ BEF : bassins d'éducation et de formation – Les sites web des bassins

⁵ Cf. La persévérance scolaire

⁶ En référence avec la Politique de la Ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

⁷ Liste des établissements classés en ZEP, zone sensible ou relevant du plan de lutte contre la violence.

⁸ Contacter le coordonnateur de réseau (ex secrétaire de COMEX) de votre secteur ou se connecter sur le site du Rectorat : <http://www.ac-rouen.fr/l-academie/projet-academique/les-bassins-d-education-et-de-formation-78828.kjsp>

⁹ Cf. Décret n°2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège.

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN DU PROJET D'ÉCOLE 2011/2014

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	ANALYSE DU CONTEXTE DU PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT - APPRENTISSAGE
------------------------	--

1. Effectifs 2013/2014 :

Année de naissance	Maternelle				Élémentaire						
	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre d'élèves											

Organisation pédagogique 2013/2014 : Composition des classes (Dupliquer ce tableau si nécessaire)

Classe	A	B	C	D	E	F	G	H
Niveau(x) constituant chaque classe								
Effectif / niveau								

Élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)¹⁰ :

Nombre d'élèves relevant de la MDPH ¹¹ (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	
Nombre d'élèves bénéficiant d'un PAP ¹² (Plan d'Accompagnement Personnalisé)	
Nombre d'élèves allophones nouvellement arrivés (relevant d'une UPE2A) ¹³	
Nombre d'élèves reconnus « Enfant Intellectuellement Précoce » (EIP) ¹⁴	
Nombre d'élèves issus « de familles itinérantes et de voyageurs » ¹⁵	

Parcours des élèves : constats

Joindre la fiche École Base Élève¹⁶ qui fait apparaître les parcours scolaires des élèves (Dossier de 4 pages).
Cette fiche constituera l'ANNEXE 1 du PROJET D'ÉCOLE 2014/2017 – Année scolaire 2013/2014

Fluidité des parcours : commentaires

¹⁰ [BEP – EDUSCOL](#)

¹¹ [MDPH de la Seine Maritime](#)

¹² Le PAP est inscrit dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république n°2013-595 du 08/07/2013, article 7 qui modifie l'article L311-7- du code de l'éducation. Ce PAP est créé au bénéfice des élèves relevant des troubles des apprentissages (**Le PAP remplace le PIS et le PAI**) – [Circulaire de l'IA-DASEN du 10 octobre 2013](#) : « Plan départemental d'action pour les élèves présentant un Trouble Spécifique des Apprentissages dont les Troubles Spécifiques du Langage Oral/Ecrit (TSL O/E). »

¹³ [Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés.](#)

¹⁴ [Scolarisation des enfants intellectuellement précoces](#)

¹⁵ [Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs](#)

¹⁶ Extraire la fiche sur [Base élèves premier degré](#)

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	ANALYSE DU CONTEXTE PROJET D'ÉCOLE – VOLET NUMÉRIQUE
------------------------	---

Nombre total d'ordinateurs et tablettes fonctionnels à usage pédagogique dans l'école :			
Nombre d'ordinateurs fixes : Nombre de portables : Nombre de tablettes :			
Dont :			
En salle dédiée :	En classe :	En classe mobile :	Autres :
Nombre total de TNI, VPI, Vidéoprojecteurs, dans l'école :			

Nombre de TNI : Nombre de VPI : Nombre de vidéoprojecteurs :			
Dont :			
En salle informatique :	En salle dédiée :	En classe :	Mobile :

Connexion internet à usage pédagogique :			
Très haut débit : <input type="checkbox"/> Haut débit : <input type="checkbox"/> Débit insuffisant : <input type="checkbox"/>			
Wifi : <input type="checkbox"/>	Câble : <input type="checkbox"/>	CPL : <input type="checkbox"/>	
Dans une salle dédiée : <input type="checkbox"/>		En classe : <input type="checkbox"/>	

Autre matériel numérique à usage pédagogique :			
APN : <input type="checkbox"/> Enregistreur numérique : <input type="checkbox"/> Caméscope : <input type="checkbox"/> Visualiser : <input type="checkbox"/>			
Autres à préciser :			
Adresse du site ou blog de l'école :			
Adresse des sites ou des blogs de classe :			
E.N.T. (lequel ?)			

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Utilisation pédagogique			
	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Logiciels outils : (Traitement de texte, dessins, photos...)			
Logiciels de remédiation disciplinaire :			
Logiciels de références : (dictionnaire, encyclopédie, atlas...)			
Manuels numériques :			
Messagerie :			
Education citoyenne au numérique :			
Autres, préciser :			

Validation du B2i - Année scolaire 2013-2014 : critère de validation = l'attestation B2i école sera délivrée si 18 des 22 items ont été validés et sous réserve qu'au moins 50 % des items soient validés dans chaque domaine.				
Nombre d'élève en CM2 : % d'élèves qui ont validé le B2i			
Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5
%	%	%	%	%

2. Le numérique à l'école

Équipement de l'école

Équipement par classe

Organisation pédagogique

Autres

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	RÉSULTATS DES ÉLÈVES - ÉVALUATION DES ÉLÈVES
------------------------	---

Évaluations académique GS¹⁷

Constats :	
Points forts	Points faibles

Évaluations du palier 1 : CE1¹⁸

Constats :	
Points forts	Points faibles

Évaluations du palier 2 : CM2¹⁹

Constats :	
Points forts	Points faibles

Autres évaluations :

Constats :	
Points forts	Points faibles

¹⁷ En liaison Mission Départementale Maternelle 76 – **NE PAS OUBLIER DE JOINDRE LA FICHE RÉSULTATS 2014**

¹⁸ Les modalités d'utilisation du test national CE1 et son exploitation sont laissées à l'initiative des équipes pédagogiques.

¹⁹ Les modalités d'utilisation du test national CM2 et son exploitation sont laissées à l'initiative des équipes pédagogiques.

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	VALIDATION DES PALIERS DU SOCLE
------------------------	--

Aide à la validation :

« Les enseignants se fondent sur les items évalués positivement pour valider chaque compétence du socle. Si des lacunes manifestes apparaissent dans un domaine, la compétence n'est pas validée. La « non validation » d'une compétence déclenche la mise en place des actions d'aide et de soutien (Activités Pédagogiques Complémentaires – PPRE – Stage de Remise à Niveau, autres). **Les items non acquis sont alors évalués ultérieurement.** Une compétence peut être validée même si tous les items qui la composent ne sont pas renseignés. - La validation définitive est inscrite dans le livret. » - Extrait de « La mise en œuvre du livret personnel des compétences. » - DGESCO, Janvier 2001, EDUSCOL.

« Il convient, pour valider les compétences, d'adopter les règles suivantes : pour attester la maîtrise d'une compétence, on évalue la maîtrise de chacun des items qui la composent, sans exiger de l'élève qu'il les maîtrise tous ; pour attester la maîtrise du socle commun, toutes les compétences doivent être validées : aucune ne peut compenser l'autre¹. », ([Le livret personnel de compétences](#), repères pour sa mise en œuvre, MEN, 26 mai 2010, p.11/50)

PARCOURS DES COHORTES DE L'ÉCOLE - CYCLE 2

Année scolaire 2011/2012 :

Nombre d'élèves inscrits au CE1		% d'élèves dont le PALIER 1 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Année scolaire 2012/2013 :

Nombre d'élèves inscrits au CE1		% d'élèves dont le PALIER 1 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Validation du PALIER 1 – Année scolaire 2013/2014 :

Nombre d'élèves inscrits au CE1		% d'élèves dont le PALIER 1 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Pour chaque compétence du PALIER 1, nombre d'élèves n'ayant pas obtenu la validation :

C1. Maîtrise de la langue Française		C2. Principaux éléments de mathématiques		C3. Compétences sociales et civiques	
--	--	---	--	---	--

Les élèves n'ayant pas validé le Palier 1 devront le valider au cycle 3.

Année scolaire 2011/2012 :

Nombre d'élèves inscrits au CM2		% d'élèves dont le PALIER 2 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Année scolaire 2012/2013 :

Nombre d'élèves inscrits au CM2		% d'élèves dont le PALIER 2 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Validation du PALIER 2 - Année scolaire 2013/2014 :

Nombre d'élèves inscrits au CM2		% d'élèves dont le PALIER 2 est validé	
---------------------------------	--	--	--

Pour chaque compétence du PALIER 2, nombre d'élèves n'ayant pas obtenu la validation :

C1. Maîtrise de la langue Française		C2. Pratique d'une langue vivante étrangère		C3. Principaux éléments de mathématiques, de culture scientifique et technologique	
C4. Maîtrise des TUIC		C5. Culture humaniste		C6. Compétences sociales et civiques	
C7. Autonomie – Initiative					

Validation du niveau A1 du cadre européen de référence en langue (CECRL) - Année scolaire 2013/2014 :

- Seuil de validation = au moins 22 items réussis lors de l'évaluation académique

Nombre d'élèves inscrits au CM2		% d'élèves dont le niveau A1 est validé (CM2/6 ^{ème})	
---------------------------------	--	---	--

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	RECENSEMENT DES AIDES MISES EN ŒUVRE
------------------------	---

Année scolaire 2013 /2014 :

Niveau	Effectif	Nombre d'élèves ayant bénéficié d'une aide							
		APC	Temps scolaire				Hors temps scolaire		
			RASED				PPRE	SRAN	AE
E	G	E et G ²⁰	PSY						
PS									
MS									
GS									
Total									
CP									
CE1									
Total cycle 2 hors GS									
Dont redoublants en 2013-2014									
CE2									
CM1									
CM2									
Total cycle 3									
Dont redoublants en 2013-2014									
Total général									

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires – PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative – SRAN : Stage de Remise A Niveau
– AE : Accompagnement Educatif

Évolution des aides mises en œuvre depuis 3 ans : commentaires

²⁰ À distinguer des prises en charge uniquement « E » ou uniquement « G ».

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	DISPOSITIFS MIS EN ŒUVRE POUR AIDER LES ÉLÈVES
------------------------	---

Dispositifs mobilisés

<p><u>En supplément des 24 heures obligatoires d'enseignement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités pédagogiques complémentaires (APC). • Stage de remise à niveau (SRAN). • Accompagnement éducatif (AE). • Ecole ouverte (EO). • Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). • Dispositif(s) innovant(s) (art.34, Refondation...). 	<p><u>Actions partenariales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de réussite éducative (PRE). • Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS). • Temps d'activité périscolaire (TAP). • Contrat éducatif local (CEL). • Projet éducatif local (PEL). • PEDT. • Autres.
--	--

← Outil de synthèse et de régulation : le PPRE →

Analyse des résultats observés :

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

BILAN 2013/2014	ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LE PROJET 2011/2014
------------------------	--

Le bilan sera établi en se référant :

- Aux programmes d'enseignement de l'école primaire (BO n° 3 du 19 juin 2008 – BO n° 1 du 5 janvier 2012),
- Aux grilles de référence du socle commun – Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>.
- Aux résultats des tests nationaux : CE1, CM2 (dont l'exploitation est laissée à l'initiative des équipes au niveau de l'établissement.),
- Aux résultats du test académique : GS,
- Attestation A1 du CECRL : tests CM2/6ème,
- Résultats B2i,
- Résultats du savoir nager,
- Autres tests choisis par l'équipe pédagogique au niveau de l'établissement, de la circonscription, ...,
- À l'évolution des taux de retard scolaire : fluidité des parcours scolaires.

Rappel des objectifs privilégiés dans le projet 2011 – 2014 pour chaque cycle :	Analyses et commentaires :

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		



direction des services
régionaux
de l'éducation nationale
Seine-Maritime
éducation
nationale

PROJET D'ÉCOLE 2014/2017



« L'école a toujours eu la **triple mission de transmettre** à la fois **des savoirs, des valeurs** et **permettre l'acquisition des compétences**. Dans un **monde numérique**, elle le fait en s'interrogeant sur les **équilibres** qu'il convient de rechercher **entre ces trois composants**. Ce sera une des questions majeures qui retiendront l'attention de l'académie au cours des quatre années du projet académique. » (Projet académique de l'Académie de Rouen)

Note d'accompagnement pour l'élaboration du projet :

Le nouveau projet d'école est structuré autour de deux axes nationaux :





- **MAÎTRISE DE LA LANGUE ET PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME,**
- **MAÎTRISE DES MATHÉMATIQUES ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE.**

Ces **deux axes nationaux** sont à croiser avec **les priorités académiques**. (Cf. Tableau n°1 ci-dessous).

Concrètement, les actions peuvent (doivent) relever, **de plusieurs axes à la fois** pour inscrire l'action pédagogique des équipes dans des « RESEAUX, DES CHAINES D'ACTIONS AU SERVICE D'UNE STRATEGIE. » (Axe 4 du projet académique)

Au moins, **une action pédagogique**, par axe national : la maîtrise de langue et prévention de l'illettrisme, et la maîtrise des mathématiques et de la culture scientifique²¹, **doit comporter un volet numérique** pour « Former un élève connecté et participatif ». (Cf. Tableau n°2 ci-dessous)

Tableau n°1

Tableau n°1	Projet académique 2014/2017 ²² En liaison avec la refondation de l'école et de l'éducation prioritaire ²³
	Axe 1. L'ambition pour chaque parcours.
	Axe 2. Former un élève connecté et participatif.
	Axe 3. L'éducation dans un monde ouvert.
	Axe 4. Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie.

MAÎTRISE DE LA LANGUE ET PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME			
Les actions envisagées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet d'école. Ces objectifs sont impérativement inscrits dans la dynamique du projet académique 2014/2017 ²⁴ .			
Actions envisagées pour l'année 2014-2015 :			
Au moins une des actions, envisagées dans le cadre de la maîtrise de la langue, doit avoir un volet numérique.			
N°	Descriptif des actions et moyens mis en œuvre :	Si l'action comporte un volet numérique : préciser les modalités, les supports, ...	Lien avec les axes du Projet académique (Cocher la ou les cases correspondantes ²⁵)
1			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire ²⁶ n°...

²¹ Idem pour les autres grands domaines de maîtrise, à formaliser sur la fiche annexe 4 – Autres actions complémentaires (en référence avec le socle commun).

²² Voir [actualité du projet académique 2014/2017](#)

²³ [Refonder l'éducation prioritaire – 10 mesures-clés](#)

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

PROJET D'ÉCOLE 2014/2017

Déclinaison des actions structurant le projet de l'école²⁴

Les équipes pédagogiques doivent décliner les actions pédagogiques et éducatives en prenant appui sur les axes du projet académique et de la Refondation de l'éducation prioritaire.

Objectifs privilégiés pour le projet triennal :

²⁴ **Le projet d'école ne saurait se confondre avec la simple juxtaposition et/ou un catalogue d'actions sans réelle articulation entre elles** : « Définition Afnor X50-115 du projet : « Un projet est un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques. »

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

MAÎTRISE DE LA LANGUE ET PRÉVENTION DE L'ILLETTRISME
*Les actions envisagées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet d'école.
Ces objectifs sont impérativement inscrits dans la dynamique du projet académique 2014/2017²⁵.*

Actions envisagées pour l'année 2014-2015 :
Au moins une des actions, envisagées dans le cadre de la maîtrise de la langue, doit avoir un volet numérique.

N°	Descriptif des actions et moyens mis en œuvre :	Si l'action comporte un volet numérique : préciser les modalités, les supports, ...	Lien avec les axes du Projet académique (Cocher la ou les cases correspondantes ²⁶)
1			Axe 1 <input type="checkbox"/>
			Axe 2 <input type="checkbox"/>
2			Axe 3 <input type="checkbox"/>
			Axe 4 <input type="checkbox"/>
3			Fiche annexe supplémentaire ²⁷ n°...
			Axe 1 <input type="checkbox"/>
4			Axe 2 <input type="checkbox"/>
			Axe 3 <input type="checkbox"/>
5			Axe 4 <input type="checkbox"/>
			Fiche annexe supplémentaire n°...

²⁵ **Axe 1** : L'ambition pour chaque parcours : Affirmer comme une **priorité absolue** que **toutes les scolarités sont égales en dignité**, c'est aussi indiquer aux élèves que l'école qui les accueille refuse les déterminismes : elle sait que son devoir est d'**empêcher les inégalités sociales et territoriales** de peser sur les ambitions. – **Axe 2** : Former un élève connecté et participatif : **favoriser l'utilisation raisonnée des outils numériques** au service d'une pédagogie adaptée à chaque élève pour renouveler les pratiques professionnelles.– **Axe 3** : L'éducation dans un monde ouvert : ouvrir l'école sur le monde et ses évolutions, sur les problématiques environnementales, faire une place à toutes les cultures.– **Axe 4** : Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie : s'engager dans des expériences innovantes, mettre en réseau les compétences des acteurs.

²⁶ **Exemple 1** - Action visant à **améliorer les performances scolaires** en lecture au cycle 3 (Cf. constats résultats test national CM2 et/ou autre) : mise en place d'un **ROLL** (axe 1 : ☒), en lien le dispositif numérique : « les fondamentaux : faire entrer l'école dans l'ère du numérique (axe 2 :☒)...avec une articulation « Accompagnement éducatif » (axe 4 :☒). – **Exemple 2** – (Cf. constats CECRL – A1) Action visant le **renforcement des compétences en langues vivantes** à l'école (axe 1☒), en lien avec une approche culturelle et linguistique complémentaire dans le cadre d'une formation « **eTwinning** » (axe 2 : ☒ - axe 3 :☒).

²⁷ Fiche annexe supplémentaire dans le cadre du PEL, du PEDT (en lien avec les partenaires – **Axe 4**: du projet académique ...

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

MAÎTRISE DES MATHÉMATIQUES ET DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

*Les actions envisagées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet d'école.
Ces objectifs sont impérativement inscrits dans la dynamique du projet académique 2014/2017²⁸.*

Actions envisagées pour l'année 2014-2015 :

Au moins une des actions, envisagées dans le cadre de la maîtrise de la langue, doit avoir un volet numérique.

N°	Descriptif des actions et moyens mis en œuvre :	Si l'action comporte un volet numérique : préciser les modalités, les supports, ...	Lien avec les axes du Projet académique (Cocher la ou les cases correspondantes ²⁹)
1			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire ³⁰ n°...
2			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
3			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
4			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
5			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...

²⁸ **Axe 1** : L'ambition pour chaque parcours : égale dignité des parcours, refus des déterminismes, empêcher les inégalités sociales et territoriales de peser sur les ambitions. – **Axe 2** : Former un élève connecté et participatif : favoriser l'utilisation raisonnée des outils numériques au service d'une pédagogie adaptée à chaque élève pour renouveler les pratiques professionnelles. – **Axe 3** : L'éducation dans un monde ouvert : ouvrir l'école sur le monde et ses évolutions, sur les problématiques environnementales, faire une place à toutes les cultures. – **Axe 4** : Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie : s'engager dans des expériences innovantes, mettre en réseau les compétences des acteurs.

²⁹ **Exemple 1** - Action visant à améliorer les performances scolaires en lecture au cycle 3 (Cf. constats résultats test national CM2 et/ou autre) : mise en place d'un **ROLL** (axe 1 : ☒), en lien le dispositif numérique : « les fondamentaux : faire entrer l'école dans l'ère du numérique (axe 2 : ☒)...avec une articulation « Accompagnement éducatif » (axe 4 : ☒). – **Exemple 2** – (Cf. constats CECRL – A1) Action visant le **renforcement des compétences en langues vivantes** à l'école (axe 1 ☒), en lien avec une approche culturelle et linguistique complémentaire dans le cadre d'une formation « **eTwinning** » (axe 2 : ☒ - axe 3 : ☒).

³⁰ Fiche annexe supplémentaire dans le cadre du PEL, du PEDT (en lien avec les partenaires – **Axe 4** du projet académique ...

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Dispositifs mobilisables

<p><u>En supplément des 24 heures obligatoires d'enseignement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités pédagogiques complémentaires (APC). • Stage de remise à niveau (SRAN). • Accompagnement éducatif (AE). • Ecole ouverte (EO). • Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). • Ressources numériques - Les fondamentaux... 	<p><u>Actions partenariales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de réussite éducative (PRE). • Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS). • Temps d'activité périscolaire (TAP). • Contrat éducatif local (CEL). • Projet éducatif local (PEL). • PEDT. • Autres.
---	--

← Outil de synthèse et de régulation : le PPRE →

**Mise en place des parcours individualisés (PPRE...) et/ou personnalisés (PPS ou PAP)
Définir les modalités et les organisations des dispositifs mis en œuvre.**
Renseigner si nécessaire en annexe. (exemple : Fiche annexe APC)

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Le(s) Directeur(s) d'école et/ou La (les) Directrice(s) d'école :
Date et signature :

Validation par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Observations :

- Analyse du contexte et bilan du projet 2011/2014 :

- Objectifs du projet d'école 2014/2017 et actions mises en œuvre :

- Fiches Annexes remontées : (Cocher les cases et renseigner le tableau ci-dessous, SVP)

A1	A2	A3	A4	A5	A6
OBLIGATOIRES			COMPLÉMENTAIRE	REFONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE	

- Fiches Annexes supplémentaires remontées : libellés des actions

➤
➤
➤

- Autres documents remontées - Exemple fiche résultats GS 2014

➤
➤

Nécessité de modifier le projet d'école pour prendre en compte les observations.

Retour à l'école le :
L'IEN de circonscription :

Projet dont la cohérence d'ensemble permet la validation.

Projet validé le :
L'IEN de circonscription :

DOCUMENT À RETOURNER À L'IEN DE CIRCONSCRIPTION : si possible fin juin, et au plus tard, pour **le vendredi 22 septembre 2014**

Transmission à l'Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) le :

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

ANNEXES OBLIGATOIRES

Annexe 1 : FICHE ÉCOLE BASES ÉLÈVES / PARCOURS DES ÉLÈVES, p.17.

Annexe 2 : VOLET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE, p.18.

Annexe 3 : PROJET D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC), p.19.

ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

Annexe 4 : AUTRES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES (En référence au socle commun), p. 20.

ANNEXES REFONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Uniquement pour les écoles concernées par ces dispositifs)

Annexe 5 : ACCUEIL ET SCOLARISATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 3 ANS, pp.21 à 23.
JOINDRE LE PROJET PÉDAGOGIQUE ÉGALEMENT

Annexe 6 : PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES, p.24
JOINDRE LE PROJET PÉDAGOGIQUE ÉGALEMENT

ANNEXES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU PARTENARIALES

(En contexte local)

Exemples :


Fiche n°... : ACTION ÉDUCATIVE SPECIFIQUE dans le cadre du Projet Educatif Local et/ou PEDT de la commune. (À joindre impérativement)

Fiche n°... : ACTIVITES PERI-ÉDUCATIVES dans le cadre de l'accompagnement éducatif. (À joindre impérativement)

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 1 :

FICHE ÉCOLE BASES ÉLÈVES / PARCOURS DES ÉLÈVES³¹



(À extraire de FICHE ECOLE BASES ÉLÈVES)

Fiche école (4 pages) à insérer dans le projet d'école

TABLEAUX QUI CONSTITUENT L'ANNEXE 1 :

- La répartition des élèves par niveau et par sexe.*
- La répartition des élèves par niveau et par âge.*
- La répartition des élèves par niveau sexe et âge.*

Les parcours scolaires : élèves maintenus, retards scolaires, avances scolaires.

- La répartition des élèves par activité périscolaire.*
- La répartition des élèves par commune de résidence.*

Remarques et commentaires : ajustements éventuels en raison de la date d'observation³²

³¹ À télécharger sur Base Elève – Fiche école : Extraire la fiche sur [Base élèves premier degré](#).

³² Exemple : fiche école – 17/12/2013 – E.E.PU XXXXX (076xxxxx) 1/4 pages - Date d'observation : 17/12/2013

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 2 :

VOLET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ³³

Les actions envisagées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet d'école. Ces objectifs sont impérativement inscrits dans la dynamique du projet académique.

1 - Etat des lieux de l'environnement artistique et culturel autour de l'école :

2 - Les ressources et modalités d'organisations pédagogiques :

3 - Projet d'éducation artistique et culturelle :

Arts du visuel		Arts des espaces		Arts du spectacle vivant		Arts du son		Arts du Langage		Culture scientifique	
----------------	--	------------------	--	--------------------------	--	-------------	--	-----------------	--	----------------------	--

Participation à un dispositif (indiquer les classes)							
National		Ecole et cinéma		Voyage en ville		Adoptez un jardin	
Départemental		Architecture en classe		Prix des poètes		Prix Renard'eau	
Autres							

Actions envisagées		
	Classe(s) :	
Classes en partenariat :		
Dans le cadre d'une convention, d'un CLEAC		Domaine :
Hors convention		Domaine :
Classes culturelles avec nuitées(s)		Domaine :

Classes à horaires aménagés	
Classes à horaires aménagés danse (CHAD)	Classe :
Classes à horaires aménagés musique (CHAM)	Classe :

Participation aux manifestations départementales de valorisation des productions des élèves			
Expositions départementales en arts visuels		Rencontres chantantes	
Rencontres de danse		Rencontres de cirque	

Interventions d'intervenants extérieurs			
	Classe(s)	Régulières	Occasionnelles
D'une école de musique ou d'un conservatoire			
D'une école de danse			
D'une bibliothèque			
Autre :			

- Pour les écoles en Education Prioritaire : à mettre en relation avec le Contrat d'Objectifs du Réseau d'Education Prioritaire.
- Pour toutes les écoles les objectifs de progrès s'inscrivent dans l'axe I du Projet Académique 2014/2017.

Pour tous renseignements : Chantal SAULNIER (Mission Education Artistique et Culturelle : 02 32 08 97 87) : chantal.saulnier@ac-rouen.fr - Vanessa HUART (DESCO – C : 02 32 08 98 98) : desco76.ebep1@ac-rouen.fr

³³ Cf. BO. n° 24 du 14 juin 2001 - B.O. n° 40 du 30 Oct. 2003 Encart - BO n°5 du 3 février 2005 - BO n°0 du 20 Février 2008 - BO n° 32 du 28 Août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts.

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 3 :

Projet d'organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC)³⁴

En supplément des 24 heures obligatoires d'enseignement.

NOM DE L'ECOLE :

COMMUNE ou EPCI :

Ecole maternelle : Ecole primaire :

Ecole élémentaire :

Ecoles concernées, si EPCI

Hors EP :

RRS :

ECLAIR :

Description du projet : 36 heures mobilisables

Organisation hebdomadaire des activités :

Répartition annuelle (Indiquez vos priorités) :

- Contenu des activités mises en œuvre.
- Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages :
- Aide au travail personnel :
- Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT ³⁵ :
- Autres dans le contexte particulier de l'école :

³⁴ Texte de référence : circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013 – BO n°6 du 7 février 2013

³⁵ Texte de référence : circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 – BO n° 12 du 21 mars 2013

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 4 : AUTRES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES (en référence au socle commun)³⁶

Les actions envisagées doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du projet d'école.

Ces objectifs sont impérativement inscrits dans la dynamique du projet académique 2014/2017³⁷.

(DUPLIQUER CETTE FICHE AUTANT QUE DE BESOIN)

Actions envisagées pour l'année 2014-2015 : <i>Au moins une des actions, envisagées dans le cadre de la maîtrise de la langue, doit avoir un volet numérique.</i>			
N°	Descriptif des actions et moyens mis en œuvre :	Si l'action comporte un volet numérique : préciser les modalités, les supports, ...	Lien avec les axes du Projet académique (Cocher la ou les cases correspondantes ³⁸)
1			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire ³⁹ n°...
2			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
3			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
4			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...
5			Axe 1 <input type="checkbox"/> Axe 2 <input type="checkbox"/> Axe 3 <input type="checkbox"/> Axe 4 <input type="checkbox"/> Fiche annexe supplémentaire n°...

³⁶Exemples : COMPÉTENCES 6 et 7 - SOCIALES ET CIVIQUES : (« Egalité Filles / Garçons et Éducation à la sexualité »), COMPÉTENCE 2 (« Langues vivantes »), autres, ...

³⁷ **Axe 1 : L'ambition pour chaque parcours : égale dignité des parcours, refus des déterminismes, empêcher les inégalités sociales et territoriales de peser sur les ambitions.** – **Axe 2 : Former un élève connecté et participatif : favoriser l'utilisation raisonnée des outils numériques au service d'une pédagogie adaptée à chaque élève pour renouveler les pratiques professionnelles.** – **Axe 3 : L'éducation dans un monde ouvert : ouvrir l'école sur le monde et ses évolutions, sur les problématiques environnementales, faire une place à toutes les cultures.** – **Axe 4 : Des réseaux, des chaînes d'actions au service d'une stratégie : s'engager dans des expériences innovantes, mettre en réseau les compétences des acteurs.**

³⁸ **Exemple 1** - Action visant à améliorer les performances scolaires en lecture au cycle 3 (Cf. constats résultats test national CM2 et/ou autre) : mise en place d'un **ROLL** (axe 1 : ☒), en lien le dispositif numérique : « les fondamentaux : faire entrer l'école dans l'ère du numérique (axe 2 : ☒)...avec une articulation « Accompagnement éducatif » (axe 4 : ☒). – **Exemple 2** – (Cf. constats CECRL – A1) Action visant le **renforcement des compétences en langues vivantes** à l'école (axe 1 ☒), en lien avec une approche culturelle et linguistique complémentaire dans le cadre d'une formation « **eTwinning** » (axe 2 : ☒ - axe 3 : ☒).

³⁹ Fiche annexe supplémentaire dans le cadre du PEL, du PEDT (en lien avec les partenaires – **Axe 4** du projet académique ...

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 5 : uniquement pour les écoles concernées.
REFONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE et REFONDATION DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE :
Projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans⁴⁰

Circonscription :				
École :	Hors EP : <input type="checkbox"/>	RRS : <input type="checkbox"/>	ECLAIR : <input type="checkbox"/>	REP+ : <input type="checkbox"/>
Adresse :		Adresse électronique :		

I- Caractéristiques de l'école

Nombre total de classes en 2014-2015 : Effectif TPS en 2013-2014 : Effectif prévisionnel **pour 2014-2015** :

Dispositif envisagé pour l'accueil des TPS en 2014-2015 :

Classe spécifique⁴¹ : **Oui** **Non** Classe multiniveaux : **Oui** **Non**

Structure des classes accueillant des TPS :

Effectif prévisionnel de la classe spécifique	TPS :			
	Effectif prévisionnel des classes multiniveaux	TPS :	PS :	MS :
	TPS :	PS :	MS :	GS :
	TPS :	PS :	MS :	GS :
	TPS :	PS :	MS :	GS :

II- Origine des élèves TPS

	Nombre d'élèves
1-Issus du secteur géographique de l'école	
2-Hors secteur géographique de l'école	
3-Nés dans le courant du premier semestre 2012	
4-Nés dans le second semestre 2012	

III- Encadrement des élèves de la classe spécifique

	Ancienneté de service	Exercice	
		Tps plein	tps partiel
Nom et prénom du PE			
Nom et prénom de l'ATSEM			

IV- Dispositions retenues dans le cadre du projet d'école

Relation Ecole /famille : modalités d'admission et d'accueil des enfants et de leur famille : *rencontre individuelle des parents en juin, réunion collective des parents, réunion à la rentrée, présentation de l'école et du projet aux familles, mise en place d'une rentrée adaptée (modalités à préciser dans le projet pédagogique spécifique), autres : à préciser dans le projet pédagogique spécifique.*

⁴⁰ Texte de référence : circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012, BO n°3 du 15 janvier 2013 - Voir texte d'accompagnement pour compléter ce document projet - La scolarisation des enfants avant trois ans a été identifiée comme un puissant levier pour la réussite des élèves, notamment de ceux issus des milieux les moins favorisés – Cf. Axe 1, Mesure 1 « Des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire. » (Refonder l'éducation prioritaire – 10 mesures-clés pour refonder l'éducation prioritaire, p.7).

⁴¹ Compléter le III

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Partenariat - Dispositifs et /ou actions existantes en amont de la scolarisation (en préciser la nature et les modalités) : par exemple, avec la crèche et autres structures d'accueil locales, avec les assistantes maternelles, avec la Mairie et ses services « petite enfance », partenariats spécifiques (CAF, Conseil Général, PRE ...), autres.

V-Description du projet

« Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distingue nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle » (Extrait de la circulaire n°2012-202 du 18-02-2012)

Organisation des lieux de vie (Choix de la classe, aménagement de la classe et des espaces)

Description des espaces dédiés : dans la classe, hors la classe.

Organisation du temps de l'enfant au cours de la première période et évolution envisagée au fil des périodes :

Du point de vue de l'accueil : horaires, modalités d'accueil des parents, modalités d'accueil de l'enfant, autres.

Du point de vue de la récréation : horaires, surveillance, espace et aménagement, autres.

Du point de vue de la sieste : horaires (juste après le repas), organisation de la surveillance, autres.

École (ou groupement d'écoles)		Projet 2014 – 2017
Commune (s)		

Annexe 6 : uniquement pour les écoles concernées

REFONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE et REFONDATION DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE :
Dispositif « Plus de maîtres que de classes. »⁴²

NOM DE L'ÉCOLE :

COMMUNE ou EPCI :

Ecole maternelle :

Ecole primaire :

Ecole élémentaire :

Ecoles concernées, si EPCI :

Hors EP :

RRS :

ECLAIR :

REP+ :

Le projet pédagogique : joindre le projet détaillé

Objectifs :

Modalités de la mise en œuvre et organisation :

Affectation du maître supplémentaire⁴³ :

Accompagnement pédagogique en termes de besoins de formation :

⁴² Texte de référence : circulaire n°2012-021 du 18-12-2012 - BO n°3 du 15 janvier 2013 – Cf. Axe 1, Mesure 2 « L'affectation dans une école d'un maître supplémentaire favorise le travail collectif des enseignants et contribue à bien identifier les besoins des élèves et à accompagner leurs apprentissages par des pédagogies différenciées. » (Refonder l'éducation prioritaire – **10 mesures-clés pour refonder l'éducation prioritaire**, p.7).

⁴³ Voir la [fiche de poste](http://www.ia76.ac-rouen.fr/personnels-et-recrutement/personnel-enseignant-du-1er-degre/appel-a-candidature-dispositif-plus-de-maitres-que-de-classes-69929.kisp?RH=IA76) 2013/2014 disponible sur le site de la Direction académique : <http://www.ia76.ac-rouen.fr/personnels-et-recrutement/personnel-enseignant-du-1er-degre/appel-a-candidature-dispositif-plus-de-maitres-que-de-classes-69929.kisp?RH=IA76>